

Annexe 1

Edmond Fernandez, « Liste des procédés photographiques, photomécaniques et électroniques », Direction des Archives de France, 25 mai 2010.

LISTE DES PROCÉDES PHOTOGRAPHIQUES, PHOTOMECANIQUES ET ELECTRONIQUES

Elle est structurée sur trois niveaux de la manière suivante :

- **Premier niveau**, le type d'image : **A1) IMAGES NEGATIVES** ou **B1) IMAGES POSITIVES**
C'est, pour cette base de données, le fondement de l'identification des photographies, quel que soit la nature du support, le mode de représentation, le type de procédé ou le mode de conditionnement d'origine qui les caractérisent.
- **Deuxième niveau (A2 et B2)**, il indique le **support** associé « Papier, plaque de verre, tirage papier ancien ... » à chaque type d'image, ou le **mode de représentation** (voir la liste ci-dessous). Ce niveau est à choisir par défaut ou en complément du procédé lorsque on arrive à l'identifier.
- **Troisième niveau (A3 et B3)**, le **procédé** (spécialisé ou générique) « Papier calotype, papier ciré sec, film souple en couleur ... »
Ce niveau participe grandement à l'intérêt de la base de données. Plus il sera renseigné et plus les réponses dans la base seront pertinentes pour connaître la nature des fonds conservés dans nos archives.

Autres, supports / procédés **identifiables**

A préciser dans le cas où l'on serait en présence d'un procédé identifié mais non listé ici.

Le concept est de décrire 'assez facilement' les fonds à identifier, en précisant de prime abord s'il s'agit d'images négatives ou positives, puis soit de s'arrêter au deuxième niveau si on n'arrive pas à identifier le procédé, soit de renseigner également le troisième niveau si on est en mesure de le préciser.

La liste essaye d'être au près des préoccupations des archivistes en prenant en compte les procédés les plus répandus, donc ceux que nous sommes en mesure de rencontrer le plus souvent dans nos collections. Pour les procédés rares ou très peu utilisés, quand ils sont connus et identifiés, il faut les préciser à la place d'un procédé listé.

Enfin, il est apparu indispensable de lister à part les définitions relatives au mode de représentation, au conditionnement d'origine et celles liées au mode de reproduction, afin de bien les distinguer des procédés dont elles sont issues.

D'où les listes ci-dessous attribuées aux modes précités :

Le mode de représentation* (vient en substitution du support pour les images négatives mais surtout positives) :

Carte postale, ancienne (avant 1945), moderne (après 1945), carte de visite (1850 ... 1930), carte de vœux, crayon-portraits, fiche d'identité, panoramique, planche-contact, photomaton, photomontage, photogramme, stéréotype (peut être classé en photographies positives ou négatives) ...

Le conditionnement d'origine (concerne essentiellement les procédés positifs où il vient en complément avec éventuellement sa quantité) :

Album, classeur, monté sur carton, encadré, enchâssé, en coffret ...

Le mode de reproduction (se substitue autres modes pour les images négatives et positives) :

IMAGES NEGATIVES

- microfilm
- contretypage (film souple ou plaque de verre),
- internégatif (film souple ou plaque de verre),
- reproduction argentique (film ou plaque de verre),
- reproduction numérique

...

PHOTOGRAPHIES POSITIVES

- microfilm
- contretypage (film souple ou plaque de verre),
- interpositif (film souple ou plaque de verre),
- reproduction argentique (tirage papier),
- typon (film positif tramé destiné à l'impression offset),
- photocopie,
- reproduction numérique
- ...

En ce qui concerne les documents numériques, il est souhaitable, pour éviter d'alourdir inutilement la base, de ne décrire ici que les documents originaux. En effet, les reproductions numériques, notamment de fonds entiers, devraient en principe être pris en compte dans les bases de données comme le catalogue des fonds numérisés géré par la MRT (site : www.numerique.culture.fr), recensant ce type de document. En revanche, on devra préciser si ce fonds est numérisé et éventuellement le rendre accessible par un lien s'il est sur Internet.

Les images numériques seront identifiées par le format d'image de conservation (TIFF, JPEG, PNG ...) pour le « Procédé », le support de stockage (DD (disque dur), CD ..., DVD ...) en tant que « Conditionnement d'origine », le mode couleur (noir et blanc, niveaux de gris, couleur RVB, couleur CMJN ...) pour la « Tonalité », et la taille de l'image en pixels en tant que « Format (physique ou dimension) » comme caractéristiques essentielles associées au procédé.

Pour ce qui est de la quantité, on ne comptera que les fichiers d'archivage.

Bien évidemment, on devra pouvoir sélectionner plusieurs types / supports / procédés au choix, car un fond peut en être constitué de différents.

Enfin, une aide à l'identification et à la préservation des images photographiques, ainsi que des exemples de saisie accompagneront la description des principaux procédés avancés dans cette énumération.

A1) IMAGES NEGATIVES :**A-2) SUPPORT ou MODE DE REPRESENTATION* :**

- Papier
- Plaque de verre
- Film souple
- ... (Autres **supports négatifs identifiés** mais non listés ici).

A-3) PROCÉDES (vient en complément du support ou du mode représentation).

- | | | |
|---|--|--|
| 1 | Papier Calotype | (1841 - 1860) |
| 2 | Plaque de verre albuminé | (1847 - 1862) |
| 3 | Papier ciré sec | (1851 - 1865) |
| 4 | Plaque de verre au Collodion | (1851 - 1890) |
| 5 | Plaque de verre au Gélatinobromure | (1878 - 1940 ...) |
| 6 | Film souple au Nitrate de cellulose
(uniquement en noir et blanc) | (1889 - 1951 ...) |
| 7 | Film souple acétate (A) ou polyester (B) | (A - à partir de 1925)
(B - à partir de 1960) |
- (Noir et blanc à partir de 1925)
(Couleur à partir de 1940)
- (préciser la marque et / ou le modèle quand c'est possible)

... (Autres **procédés négatifs identifiés** mais non listés ici).

B1) IMAGES POSITIVES :**B2) SUPPORT ou MODE DE REPRESENTATION* :**

- Plaque métallique
- Tirage papier
- Tirage argentique
- Plaque de verre
- Impression photomécanique
- Film inversible
- Image numérique
- Impression numérique
- ... (Autres **supports positifs identifiés** mais non listés ici).

B3) PROCEDES (vient en complément du support ou du mode représentation).

PHOTOGRAPHIQUES ANCIENS

8	Daguerréotype	(1839 - 1865)
9	Tirage papier salé	(1840 ... 1915)
10	Cyanotype	(1842 ... 1910)
11	Tirage papier albuminé	(1850 - 1905)
12	Ambrotype	(1854 - 1892)
13	Ferrotipe	(1853 - 1930)
14	Tirage papier au Charbon	(1858 - 1920)
15	Tirage papier à la Gomme bichromatée	(1858 - 1920)
16	Aristotype	(1860 - 1930)
17	Tirage papier au Platine	(1875 - 1915)
18	Tirage argentique ancien baryté	(1880 - 1930 ...)
19	Plaques de verre au Gélatinobromure (idem que n°5)	(1878 - 1940 ...)
20	Tirage papier Bromoil	(à partir de 1907)
21	Autochrome (préciser le support : verre ou film souple)	(1907 - 1945)

PHOTOGRAPHIQUES MODERNES

22	Tirage argentique moderne baryté (A)	(A- à partir de 1925)
	Tirage argentique plastifié (B)	(B- à partir de 1970)
	(préciser la marque et/ou le modèle quand c'est possible)	
	(Quand ce sont des tirages ou des impressions très postérieurs à la date de prise de vue et qui sont identifiés comme tels, selon le cas on pourra préciser « Tirage papier ou argentique d'après négatif ancien sur papier, plaque de verre ou film souple »).	
23	Diapositive	(à partir de 1936)
	(préciser la marque et/ou le modèle quand c'est possible)	
24	Polaroid	(à partir de 1949)
	(préciser la marque et/ou le modèle quand c'est possible)	
25	Cibachrome	(1958 - 2000)

PHOTOMECANIQUES

26 Phototypie	(à partir de 1868)
27 Photoglyptie	(1864 - 1900)
28 Phototypogravure	(à partir de 1880)
29 Héliogravure	(à partir de 1890)
30 Offset	(à partir de 1955)

ELECTRONIQUES

31 Impression (préciser : au laser, jet d'encre ou sublimation thermique)	(à partir de 1985)
32 Image numérique La taille des images numériques doit être placée dans le champ « Format »	(à partir de 1985)

... (Autres **procédés positifs identifiés** mais non listés ici).

Exemple d'identification :

Tirage papier salé de 1985 à partir d'un Calotype de Domini (1841 ~ 1860)

Autre formulation

Retirage de 1985 sur papier salé d'un Calotype (1841 – 1861)